

Demande de révision du document de projet (PRODOC) du Fonds de l'Initiative Elsie

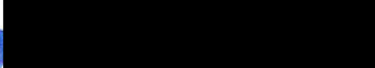
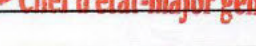
Pour toute **demande de révision de budget** et/ou d'**extension sans frais**¹, veuillez remplir cette **demande de révision de PRODOC du Fonds** accompagnée des annexes suivantes, et envoyer votre demande signée au Secrétariat du Fonds :

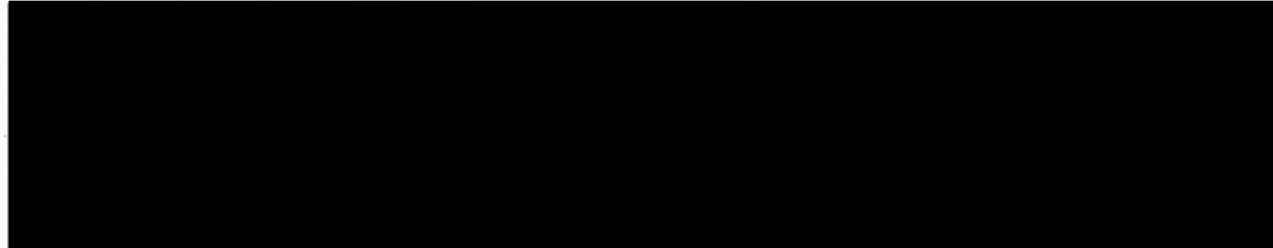
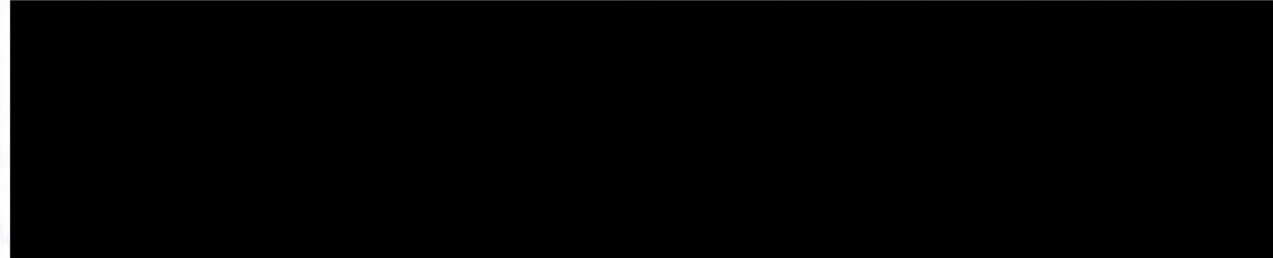
- **Annexe A** - Plan de travail actualisé
- **Annexe B** - Budget actualisé, le cas échéant
- **Annexe C** - PRODOC original

Informations sur le projet :			
T/PCC et Nom de l'institution de sécurité : Forces Armées Togolaises			
Titre du projet :	Projet d'intégration du genre et d'autonomisation des femmes dans le secteur de la défense et dans les opérations de maintien de la paix (PIGAF-OMP)		
Description du projet :	Afin de réduire les disparités liées à la représentativité des femmes tant sur le plan numérique que sur le plan de la prise de décision et à encourager leur déploiement dans les opérations de maintien de la paix, le Ministère des Armées a initié le Projet d'intégration du genre et de l'autonomisation des femmes dans le secteur de la défense et dans les opérations de maintien de la paix (PIGAF-OMP). Le PIGAF-OMP comprend les cinq (5) composantes suivantes : 1. Evaluation des obstacles ; 2. Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel ; 3. Infrastructures et équipements ; 4. Communication, sensibilisation, plaidoyer et formation 5. Gestion du projet		
Localisation du projet :	Ministère des Armées		
Date de début initiale :	Septembre 2021	Date du transfert de fonds :	20 septembre 2021
Date de fin initiale :	30 septembre 2023	Nouvelle date de fin :	31 mars 2025
Date de fin actuelle :	30 juin 2024		
Coût initial du projet (en dollars US) :	999 998,19 US\$	Recherche de fonds supplémentaires :	0 US\$
		Coût total du projet modifié :	999 998,19 US\$

Nature de la modification - cochez la ou les case(s) qui s'applique(nt)
☒ Révision du budget : i) augmentation du budget ; ii) variation entre les catégories budgétaires ; iii) modification du budget total ou d'un résultat.
☒ Extension de projet sans frais

¹ Pour les demandes de révision de projet, le bénéficiaire du Fonds doit soumettre un PRODOC actualisé et ses annexes.

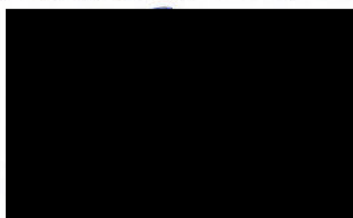
BÉNÉFICIAIRE T/PCC DU FONDS Lorsque le bénéficiaire du Fonds est un T/PCC, la signature des entités suivantes est requise :	BÉNÉFICIAIRE DU FONDS – ORGANISATION DES NATIONS UNIES PARTICIPANTES (ONUP) Lorsque le bénéficiaire du Fonds est une ONUP, la signature des entités suivantes est requise :
Nom de l'entité gouvernementale de coordination² : Ministère de l'Economie et des Finances	Nom de l'entité des Nations Unies³ :
Nom du signataire : Fesomé Georges BARCOLA Poste :  Signature :  Date : 03 0 Numéro de téléphone :  Courriel : 	Nom du signataire : Poste : Signature : Date : Numéro de téléphone : Courriel :
Nom de l'entité nationale (EN)⁴ : Forces Armées Togolaises	Numéro du projet Atlas (ONU-Femmes) :
Nom du signataire : Poste : Chef d'Etat-Major Signature :  Date :  Numéro de téléphone :  Courriel : 	
Numéro du projet 00128648	Numéro du projet

Justification :



² Il doit s'agir de l'entité signataire du mémorandum d'accord (MoA)

³ À faire signer par le ou la Responsable/Représentant-e du Bureau de pays de l'ONUP.

⁴ Chef-fe d'état-major des armées/Ministre de la défense ou Chef-fe de la police/Ministre de l'intérieur



Un plan et budget révisé détaillé, envoyé par le cabinet de contrôle des travaux, l'entreprise Archilux, est mis en pièce jointe (Annex A). La construction est prévue d'être finalisée d'ici le 31 décembre 2024.

Afin de finaliser ces constructions et garantir leur opérationnalisation, des fonds additionnels sont demandés par rapport au budget original et s'élèvent à un montant total de 36,903,774 F CFA (63,813.9 USD). Les détails pour chaque bâtiment sont détaillés ci-dessous:

Bâtiment de l'école des sous-officiers de Temedja: Un total de 8 143 017 F CFA (14,080.88 USD) est demandé car les points suivants n'avaient pas été factorisés dans le budget initial:

- Faux plafond: La quantité de faux plafond en contre plaqué prévue dans le marché initial n'a pu couvrir que le dortoir. La couverture étant réalisée en charpente en bois, il n'est pas d'un point de vue esthétique, souhaitable de laisser apparent la couverture au-dessus du couloir, du balcon et des toilettes. La charpente en bois avec toutes les ossatures supportant les tôles serait visible, ce qui n'est pas bien présentable pour ce bâtiment. Aussi ce manquement aurait pu laisser passer des insectes nuisibles dans le plafond du dortoir.
- Les gardes corps métalliques: Pour des raisons de sécurité des bénéficiaires, nous avons trouvé nécessaire d'avoir des gardes corps au niveau des escaliers, du balcon et des pergolas verticaux – ce qui n'était pas prévu dans le marché initial
- Les carreaux: La quantité de carreau prévue pour les salles d'eau dans le marché est insuffisante et n'a servi que pour les toilettes. Le carrelage de l'aire de lavage n'avait pas été pris en compte alors qu'il est indispensable que ces parties soient revêtues en carreaux. C'est pourquoi nous avons jugé bien de procéder à une actualisation afin que l'aire de lavage puisse être carrelée.
- Puisards supplémentaires: Les puisards prévus dans le marché initial ont été réservés aux toilettes. Or il s'est avéré nécessaire d'ajouter un troisième puisard pour les eaux usées de l'aire de lavage. En effet, il n'était pas prévu de puisards devant pour accueillir les eaux issues des lavages. Pour une question d'assainissement des environs, il est vivement déconseillé de laisser déverser ces eaux dans la cour.
- Béton et béton armé: Pour la résistance structurelle de la structure porteuse de l'ouvrage, il a été proposé des poteaux porteurs supplémentaires (au niveau du balcon) ce qui a fait augmenter les quantités de béton initialement prévues.
- Etanchéité des chéneaux: Pour éviter la détérioration des chéneaux due à l'infiltration des eaux pluviales, nous avons pensé qu'il faut faire une étanchéité sur sa surface interne, ce qui n'était pas prévu dans le marché initial.

Montant du marché initial: 88 078 129 F CFA TTC

Montant du marché actualisé: 96 221 148 F CFA TTC

Montant additionnel pour couvrir la différence: 8 143 017 F CFA TTC

Les montants détaillés sont accessibles dans les rapports joints en annexes.

Bâtiment du Centre National d'Instruction de Kara: Un montant additionnel de 28 760 757 F CFA (49,733.02 USD) est demandé.

Ainsi, les FAT demandent la reprise et finalisation des travaux ainsi qu'un réajustement budgétaire à cause d'une sous-évaluation des quantités prévues dans le marché initial. A l'instar du bâtiment de Temedja, cette ré-actualisation inclue les points suivants:

- Faux plafond: La quantité de faux plafond en contre plaqué prévue dans le marché initial n'a pu couvrir que la zone dortoir de la grande salle. La couverture étant réalisée en charpente en bois, il n'est pas souhaitable de laisser apparent la couverture au dessus du couloir, du balcon et des toilettes.
- Les carreaux: La quantité de carreau prévue pour les salles d'eau dans le marché initial est insuffisante et n'a servi que pour les toilettes. Le carrelage de l'aire de lavage n'avait pas été pris en compte dans le marché initial alors qu'il est indispensable que ces parties soient revêtues de carreaux.
- Fosses septiques et puisards supplémentaires: Les fosses septiques et puisards prévus dans le marché ont été réservés uniquement aux toilettes. De même la nature rocailleuse du sol n'a pas permis d'atteindre la profondeur requise. Il s'est avéré nécessaire d'ajouter des fosses septiques avec un troisième puisard pour le recueil des eaux usées de l'aire de lavage.
- Omission de certaines rubriques nécessaires à la fonctionnalité de l'ouvrage:
 - o Béton et béton armé: Au r+1, il a été proposé d'ajouter des poteaux porteurs supplémentaires au niveau du balcon pour tenir compte de la résistance structurelle de la structure porteuse de l'ouvrage. Ceci a entraîné l'augmentation des quantités de béton initialement prévues.
 - o Etanchéité des chéneaux: Pour éviter à court terme la détérioration des chéneaux due à l'infiltration des eaux pluviales, nous avons pensé qu'il fallait faire une étanchéité sur sa surface interne, ce qui n'était pas prévu dans le marché initial.
 - o Carrelage: Le carrelage des bacs à linge et quantités manquante réévaluée dont la fourniture et pose de carreaux au sol grés cérame 40cm x 40cm anti dérapent sur les aires de lavage et fourniture et pose de faïence 30cm x 30cm sur le mur des aires de lavage.
 - o Gardes corps métalliques: Pour des raisons de sécurité des bénéficiaires, il a été jugé nécessaire d'avoir des gardes corps au niveau des escaliers, du balcon et des pergolas verticaux – ce qui n'était pas prévu dans le marché initial.

Montant du marché initial: 88 973 724 F CFA TTC

Montant du marché actualisé: 116 948 601 F CFA TTC

Montant déjà consommé: 62 906 676 F CFA TTC

Montant restant dans le budget initial: 26 067 048 F CFA TTC

Montant additionnel demandé pour la finalisation du bâtiment: 28 760 757 F CFA TTC

Montant total pour l'achèvement des travaux de Kara: 54 827 805 F CFA TCC

Les montants détaillés sont accessibles dans les rapports joints en annexes.

Par conséquent, les FAT demandent qu'un montant total de 36,903,774 F CFA (63,813.9 USD) soit ré-alloué à ces deux constructions du budget initial qui devait couvrir des activités suivantes qui ne seront pas mise en oeuvre à cause de contraintes opérationnelles:

- A112: Mise en place d'un système de suivi - évaluation sur la persistance des obstacles entravant le déploiement (budget total initial de 1 500 000 F CFA (2,593.90 USD) est réduit à 36 000 F CFA (62.25 USD).
- A234: Mettre à jour les modules de formation (budget total initial de 23,590,840 F CFA

(40,793.21 USD) est réduit à 0.

- A511: Prise en charge des staffs de l'unité de gestion du projet – les contrats avec les membres de l'UGP ont été terminés en Décembre 2023 (budget total initial de 47,498,000 F CFA (82,133.41 USD) réduite à 40,088,000 F CFA (69,320.06 USD).
- A521: Véhicule 4x4 pour la supervision (montant réduit de 27,412,000 F CFA (47,400.75 USD) à 27,342,000 FCFA (47,279.71 USD)
- A5310: Elaborer un plan de capitalisation du projet (montant réduit de 2 790 000 F CFA (4824.46 USD) à 2647583 F CFA (4578.19 USD)

Le montant total du projet reste le même (578,302,003.67 FCFA soit 999,998.19 USD) et il y a une variation entre les catégories UNDG de moins de 10%.

Ainsi, les FAT demandent les deux requêtes suivantes:

- Une extension sans frais jusqu'au 31 mars 2025
- Une réallocation du budget de 36,903,774 F CFA (63,813.9 USD) des activités existantes non mise en œuvre détaillées dans le PRODOC original pour finaliser les travaux des deux dortoirs pour le personnel féminin.

Comme indiqué dans la lettre jointe à cette demande (voir en annexe), les Forces Armées Togolaises s'engagent à fournir au Fonds Elsie les garanties suivantes :

- Engagement de Fin d'Exécution : Un engagement à achever le projet de construction à la date limite convenue (31 mars 2025).
- Normes de Qualité : Assurance que tous les travaux de construction, y compris les infrastructures répondront ou dépasseront les normes de qualité nationales conformément aux spécifications du contrat.
- Gestion du Budget : Confirmation que les fonds seront gérés efficacement pour éviter tout dépassement ultérieur et un plan détaillé de l'allocation de ces fonds.
- Mises à Jour et Rapports Réguliers : Accord pour fournir des rapports de progression réguliers au Fonds Elsie sur une base mensuelle, détaillant le statut du projet, l'utilisation des fonds, et tous les défis rencontrés. Le rapport doit inclure des photographies.
- Conformité aux Normes Légales et de Sécurité : Assurance de l'adhérence à toutes les exigences légales, de sécurité et réglementaires pertinentes tout au long des phases restantes du projet.
- Rectification des Déficiences : Une procédure pour adresser et rectifier promptement toute déficience, problème ou défaut identifié dans les travaux de construction en cours.
- Inspection et Approbation Finales : Engagement à une inspection finale et une visite du Fonds Elsie au premier trimestre 2025 pour s'assurer de la finalisation et opérationnalisation des bâtiments.

A l'issue de la finalisation de ces constructions, les Forces Armées Togolaises s'engagent à reverser le montant restant au Fonds de l'Initiative Elsie par l'intermédiaire de son agent administratif, le bureau MPTF du PNUD, comme indiqué dans le Protocole d'Accord signé entre le MEF et le bureau MPTF.

Annexe A - Plan de travail actualisé

Annexe B : Budget actualisé

Annexe C : PRODOC original signé

- Envoyez par courriel une copie du PRODOC original signé au Secrétariat du Fonds.